

POLITIQUE D'ACCESSIBILITE

20250324

1. Engagement en faveur de l'accessibilité

Beckhoff Automation s'engage à garantir l'accessibilité de ses locaux et de ses formations aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à offrir un environnement inclusif et adapté afin de permettre à chacun de participer pleinement à nos sessions de formation.

2. Capacité et accueil des participants

Nos locaux (ERP de type R, catégorie 5) peuvent accueillir un maximum de 6 personnes par session de formation. Nous nous assurons que l'ensemble des participants puisse accéder aux espaces de formation dans les meilleures conditions.

3. Aménagements et adaptations

Nous mettons en place, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires en fonction des besoins des participants en situation de handicap :

- Accès aux locaux facilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- Matériel pédagogique adapté (supports en braille, en gros caractères, documents numériques, etc.) ;
- Dispositions spécifiques pour les personnes malentendantes ou malvoyantes ;
- Adaptation du rythme et des modalités de formation si nécessaire.

4. Référent handicap

Nous avons désigné un référent handicap au sein de notre organisme. Il est chargé d'accompagner les personnes concernées et de mettre en place les ajustements nécessaires. Il est également disponible pour répondre aux questions et assurer un suivi personnalisé.

5. Modalités de contact

Toute personne souhaitant bénéficier d'un aménagement spécifique est invitée à nous contacter en amont de la formation afin d'évaluer les solutions possibles.

Pour toute demande d'information ou d'aménagement, vous pouvez contacter notre référent handicap aux coordonnées suivantes :

rh@beckhoff.fr - tél : 01 69 29 83 70

Beckhoff Automation reste à l'écoute de toute suggestion visant à améliorer l'accessibilité des formations et des locaux.